



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL  
numéro d'identification : 61968

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189500  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260	Ne pas respirer les aérosols.
<b>Intervention:</b> P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Elimination:</b> P501	Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8 225-878-4 01-2119475527-28	Eye Dam.2; H319 Skin Irrit.2; H315 Flam. Liq.3; H226	>= 2 - < 5
cumènesulfonate de sodium	28348-53-0 248-983-7	Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5
2-aminoéthanol	141-43-5 205-483-3 01-2119486455-28	Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H312 Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 STOT SE3; H335 Aquatic Chronic3; H412	>= 1 - < 2
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8	Eye Dam.1; H318	>= 1 - < 2
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux :

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	: *: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	: REL: Limite d'exposition recommandée				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m <sup>3</sup>		
2-aminoéthanol	141-43-5	TWA	1 ppm 2,5 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2006/15/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif				
2-aminoéthanol	141-43-5	STEL	3 ppm 7,6 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2006/15/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif				
2-	141-43-5	VME	1 ppm	2012-07-01	FR VLE



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

aminoéthanol			2,5 mg/m <sup>3</sup>			
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes				
2-aminoéthanol	141-43-5	VLCT (VLE)	3 ppm 7,6 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE	
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes				

### DNEL

**1-butoxypropane-2-ol**  
**5131-66-8:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 270,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 16 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 33,8 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 8,75 mg/kg p.c./jour

**cumènesulfonate de sodium**  
**28348-53-0:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Valeur: 53,6 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

- systemiques  
Valeur: 13,2 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systemiques
- 2-aminoéthanol**  
**141-43-5:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 3,3 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques  
Valeur: 2 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 2 mg/m<sup>3</sup>
- (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**  
**34590-94-8:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques  
Valeur: 310 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systemiques  
Valeur: 37,2 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Travailleurs



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 308 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

### PNEC

**1-butoxypropane-2-ol**  
**5131-66-8:**

: Eau douce  
Valeur: 0,525 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,0525 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 2,36 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 0,236 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,16 mg/kg

STP  
Valeur: 10 mg/l

intermittent release  
Valeur: 5,25 mg/l

**cumènesulfonate de sodium**  
**28348-53-0:**

: Eau douce  
Valeur: 0,23 mg/l

**2-aminoéthanol**  
**141-43-5:**

: Eau douce  
Valeur: 0,085 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,0085 mg/l

STP  
Valeur: 0,025 mg/l

intermittent release  
Valeur: 100 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 0,425 mg/kg



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Sédiment marin  
Valeur: 0,0425 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,035 mg/kg

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol  
34590-94-8: Eau douce  
Valeur: 19 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 1,9 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 70,2 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 7,02 mg/kg

Sol  
Valeur: 2,74 mg/kg

intermittent release  
Valeur: 190 mg/l

STP  
Valeur: 4168 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 52,3 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 5,2 mg/kg

Sol  
Valeur: 4,59 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : fruité

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 11

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Point d'éclair : env. 68,1 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.

Vitesse de combustion : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 1,011 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve alcaline	: 0,007 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.  
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **1-butoxypropane-2-ol**

##### **5131-66-8:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat, mâle et femelle: 3.300 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 651 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **cumènesulfonate de sodium**

##### **28348-53-0:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

#### **2-aminoéthanol**

##### **141-43-5:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1.515 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 Rat: 1.089 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1,3 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Nocif par inhalation.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

- CL50 Rat: 1,487 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 2.504 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402
- Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin  
Résultat: Corrosif  
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation (GPMT)  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: OCDE ligne directrice 406

### Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg

### (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.130 mg/kg
- DL50 Chien: 7.500 mg/kg
- DL50 Rat: 5.130 mg/kg
- DL50 Rat: > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- CL50 Rat: 3,35 mg/l  
Durée d'exposition: 7 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg
- DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

DL50 Lapin: 9.510 mg/kg

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **1-butoxypropane-2-ol 5131-66-8:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 560 - 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 180 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Poisson): 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 560 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
- NOEC (Selenastrum capricornutum): 560 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

##### **cumènesulfonate de sodium 28348-53-0:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### 2-aminoéthanol

#### 141-43-5:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 150 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 329 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (Carassius auratus (Poisson rouge)): 170 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 65 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: CEE 84/449
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,85 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum): 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): 22 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance
- NOEC (Selenastrum capricornutum): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 110 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38412
- CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d  
Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e) 78330-20-8:

- Toxicité pour les poissons : (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 : 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (voir texte créé par l'utilisateur): > 2.000 mg/l

### (2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

- Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique
- (Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.919 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique
- CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,5 mg/l  
Durée d'exposition: 22 d
- Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- (Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 4.168 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance
- CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 12 mg/l  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
- NOEC: > 0,5 mg/l



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Durée d'exposition: 22 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l  
Durée d'exposition: 22 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

##### **1-butoxypropane-2-ol 5131-66-8:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 E  
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

##### **cumènesulfonate de sodium 28348-53-0:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

##### **2-aminoéthanol 141-43-5:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 90 %  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OECD 301 A

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 800 mg/g  
Le temps d'incubation: 5 d

ThOD : 1,31 g/g

##### **Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e) 78330-20-8:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

##### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:**



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Biodégradabilité : Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %  
Durée d'exposition: 13 d  
Méthode: OECD 302 B

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **1-butoxypropane-2-ol**

**5131-66-8:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,2

##### **2-aminoéthanol**

**141-43-5:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,91 (25 °C)  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

log Pow: -2,3 (25 °C)  
pH: 6,8 - 7,3  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

##### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

**34590-94-8:**

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **2-aminoéthanol**

**141-43-5:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu: Sol  
Koc: 5 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Ne va pas être absorbé par le sol.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### Composants:

##### **2-aminoéthanol**

##### **141-43-5:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

##### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

##### **34590-94-8:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code européen des déchets  
200129  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

#### **ADR**

Marchandise non dangereuse

#### **IMDG**

Marchandise non dangereuse

#### **IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

96/82/EC

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

ZEU\_SEVES3

Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France)

: Mise à jour: Non applicable

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 6,13 %, 706,92 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 6,13 %, 61,96 g/l

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004

: <5% Agents de surface non ioniques, Parfums, HEXYL CINNAMAL, LIMONENE

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



## TANEX START-UP 2 x 5 L D/F/NL/PL

WM 0712733

Numéro de commande: 0712733

Version 2.2

Date de révision 16.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Procédure de classification:	H315	Méthode de calcul
	H319	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000001067